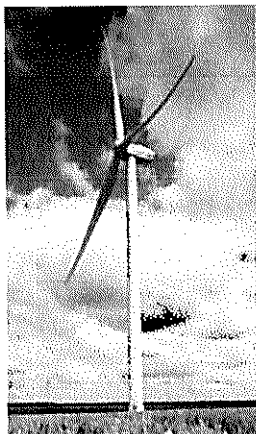


Demande d'autorisation présentée par la SAS parc éolien du Sud Artois d'exploiter un parc éolien comprenant huit aérogénérateurs et trois postes de livraison sur le territoire des communes de Lebucquière, Haplincourt, Bertincourt et Vélou. N°19000129/62

REGION HAUTS DE FRANCE  
DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT D'ARRAS  
CANTON DE BAPAUME  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD ARTOIS

**DEMANDE D'AUTORISATION PRESENTEE PAR LA SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS D'EXPLOITER UN PARC EOLIEN COMPRENANT HUIT AEROGENERATEURS ET TROIS POSTES DE LIVRAISON SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE LEBUCQUIERE, BERTINCOURT, HAPLINCOURT ET VELU**



**ENQUETE PUBLIQUE DU 26 AOÛT 2019 AU 26 SEPTEMBRE 2019**

**COMMISSAIRE ENQUÊTEUR : Michel RICHARD**

#### **4. OBSERVATIONS ET COURRIERS DES VISITEURS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

COMMUNE (S) DE LEBUCQUIERE, BERTINCOURT,  
HAPLINCOURT ET VELLU

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

relatif : à la demande d'autorisation environnementale présentée  
par la SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS en vue de  
procéder à l'exploitation d'un parc éolien comprenant huit aérogénérateurs  
et trois postes de livraison sur le territoire des communes de  
LEBUCQUIERE, HAPLINCOURT, BERTINCOURT et VELLU

ENQUETE PUBLIQUE DU 26 AOÛT au 26 SEPT

2019 -

OBJET DE L'ENQUÊTE :

Demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS PARC FOLIEN DU SUD ARTOIS en vue de procéder à l'exploitation d'un parc éolien comprenant huit aérogénérateurs et trois postes de livraison sur le territoire des communes de LEBUCQUIERE, Haplincourt, Bertincourt et Velu.

ARRÊTÉ D'OUVERTURE D'ENQUÊTE :

Arrêté n° \_\_\_\_\_ en date du : 01 août 2019 de Monsieur le Maire de : \_\_\_\_\_  (1)  
de M. le Préfet de : \_\_\_\_\_  (1)  
du Pas-de-Calais -

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR désigné par le Président du Tribunal Administratif :

M. : RICHARD Michel

Profession : retraité

Durée de l'enquête : 32 jours

Date d'ouverture : du : 26 août 2019 au : 26 septembre 2019

Les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_  
" " " " " "  
" " " " " "

REGISTRE D'ENQUÊTE :

Comportant \_\_\_\_\_ feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à : \_\_\_\_\_

RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : \_\_\_\_\_  
aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux.

RÉCEPTION DU PUBLIC PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Le commissaire enquêteur recevra le public : lundi 26 août 2019 de 9h00 à 12h00

Le samedi 7 septembre 2019 de 9 heures 00 à 12 heures 00  
" mercredi 11 septembre 2019 de 14 " 00 " 17 " 00  
" mardi 17 septembre 2019 de 15 " 00 " 18 " 00  
" jeudi 26 septembre 2019 de 14 " 00 à 17 " 00

Cocher la case correspondante.

PREMIERE JOURNEE

Le présent registre a été ouvert

Le lundi 26 août 2019 à 9 heures 00 de commissaire enquêteur

OBSERVATIONS DE M.

Première permanence - Lundi 26 août 2019 de 9h00 à 17h00

Nous avons été accueilli par M<sup>r</sup> HIEZ, Maire de Lebucquière.  
Aucune observation portée au registre.

FIN de la première permanence.

Deuxième permanence - Samedi 7 septembre 2019 de 9h00 à 12h00

Nous avons été accueilli par M<sup>r</sup> HIEZ, Maire de Lebucquière.

Visite de M<sup>r</sup> BUISSET Christian de VELU Vice Président de l'association du Sud Artois pour la protection de l'impérissabilité. Il doit déposer une contribution sur le site de la Préfecture.

Madame BUISSET nous a déposée un article de presse « La transition énergétique à la française est incohérente ». Le monde économique du 18 mars 2019.

Visite de M<sup>r</sup> BOUQUILLON, Maire de VELU venu s'informer du déroulement de l'enquête.

Aucune observation portée au registre.

FIN de la deuxième permanence.

Troisième permanence = Mercredi 11 septembre 2019, de 14h00 à 17h00

Nous avons été accueilli par M<sup>r</sup> HIEZ Maire de Telucquière -

① Observation de F. Drubert Goubet BEUGNY  
Pour combattre une pollution nucléaire nous sommes  
assaillis par des pollutions visuelles --- jusqu'où iront nous...?  
La facture d'électricité du Français ne semble pas, pour  
autant diminuer ?

STOP SUP. Pensez aussi à notre Santé

~~ASD~~ ~~ASD~~

Propositions -

- ① Des panneaux photovoltaïques seraient plus discrets !
- ② Pourquoi ne pas localiser les éoliennes le long des  
TGV, canaux, autoroutes à côté d'une pollution visuelle déjà  
existante.
- ③ les normes d'éloignement des maisons me semblent  
tout à fait insuffisantes. les habitants ne devraient  
pas voir d'éoliennes de chez eux.

Réflexions

la Braille cadastre M8 (EO1) !

La récente attribution dans le dernier PLU de la CCSA  
(communauté de commune du Sud Artois) offre une  
parcelle constructible chemin de Bus à BEUGNY.  
Aujourd'hui cette parcelle (à priori constructible) se  
trouve à 500 environ de l'éolienne ! Qui voudra  
s'installer là... ?

~~ASD~~

les marcheurs en ont marre des éoliennes / 3/  
FIN de la troisième permanence -

Quatrième permanence - Mardi 17 septembre 2019, de 15h00 à 18h00

(OE 2) Hurin Alain 10 rue du Cimetière l'Arveuil  
Âgé de 70 ans

Je suis contre les Eoliennes. Elles détruisent le paysage  
le plus à la fin de leur vie il restera d'énormes blocs  
de béton dans le sol. Quand allons nous arrêtés de  
polluer Terre, Mer, Faune, Atmosphère. Pensons à Nos  
Enfants et petits Enfants. Arrêtons de penser  
à Toujours plus d'argent contre la nature.  
Nos aïeux respecter plus la nature et vivre  
cependant avec moins d'Argent. Il est urgent  
très urgent de penser à nos Seunes derrière nous  
d'autre moyen existe pour la production ~~de l'électricité~~ d'électricité

Visite de M<sup>r</sup> BUISSET Christian de VÉLU pour s'informer sur  
le mode opératoire de consultation des observations formulées sur le  
site de la Préfecture:

Nous avons reçu 1 courrier de M<sup>r</sup> le Président de la Région Hauts  
de France daté du 10 sept 2019 = (L1)

Nous avons reçu 1 courrier de M<sup>r</sup> le Maire de la commune d'Etréaut  
Tarnacourt 80360 daté du 19 sept 2019 = (L2)  
Ces courriers ont annexés au présent registre.

~~Les courriers de M<sup>r</sup> le Maire de la commune d'Etréaut Tarnacourt 80360 daté du 19 sept 2019 = (L2)~~

(OE 3) M<sup>r</sup> RZEPKOWSKI Lucien de Vêlu  
Monsieur le Préfet, je veux simplement vous dire  
de ne pas installer des éoliennes, je pense que

dans les Hauts de France, il y a suffisamment des  
 édiennes. ne pas gâcher notre région déjà, qu'elle  
 n'est pas reconnue des autres régions. Soyez  
 vigilants et pensez à nos enfants et petits enfants  
 Merci

*[Signature]*

FIN de la quatrième permanence -

Cinquième permanence - Jeudi 26 septembre 2019  
 de 14h00 à 17h00

Nous avons été accueilli par M<sup>r</sup> HIEZ Maire de Lebuquière -

OE4

Madame CHOPIN Christiane

n°90 rue de Beaumetz 62124, LEBUCQUIÈRE

avis favorable au projet -

Le 26/09/2019

*[Signature]*

OE5

Monsieur CHOPIN Gilbert n° 2 rue de Beaumetz  
 62124 LEBUCQUIÈRE

je souhaiterais que l'implantation des édiennes soit réétudiée  
 en y intégrant l'édième E08, je suis l'exploitant des parcelles  
 qui devaient accueillir cette édième, j'ai adressé un courrier  
 à ce sujet à M<sup>r</sup> le Préfet du Pas de Calais.

avis favorable au projet

Le 26/09/2019

*[Signature]*

OE6

Monsieur et Madame Ronnelle Gérard Germain

1, rue de Vêlu 62124 Bertincourt

nous sommes contre nous pensons à nos enfants, petits  
 enfants qui vont hériter de ces machines bruyantes et laides  
 la nuit le clignotement rouge incessant nous rendra fous

le résultat et le bénéfice vont se faire attendre bien longtemps - si bénéfice il y aura - Pour nos enfants qui l'ont vu où elles sont installées c'est maintenant que beaucoup se plaignent.

L. Pouchel J. Jouin

OE  
7

Mme DUFRANNE Caroline née HOMBERT

5 rue de Beaumetz

62 124 Lebuquière

Suite au retrait des 3 éoliennes du projet initialement déposées, je serai favorable au déplacement de l'éolienne N° E01 se situant sur la parcelle ZD 118 à Lebuquière.

En effet, étant exploitante de cette parcelle ZD 118 et pour une meilleure exploitation agricole, il me semblerait plus intéressant que l'éolienne soit placée plus à l'est et le plus près possible du chemin d'exploitation N° 99.

Étant en accord avec le propriétaire "le CCAS de Lebuquière", nous souhaiterions un aménagement.

Je vous demande d'envisager cette possibilité

DUFRANNE Caroline  
Gérante de l'EARL Hombert - Dubris



6)

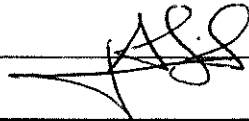


OE 8

MR Thomas DA SILVA Résident à AMIENS (80)

Le projet s'inscrit dans une politique gouvernementale qui oeuvre pour la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables.

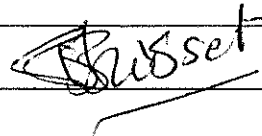
Je suis de ce fait favorable au projet éolien du Sud Artois.



OE 9

Madame BUSSET Brigitte adjointe dépose la note de synthèse de la discussion préalable au vote du conseil municipal de VÉLU

le 26/09/2019



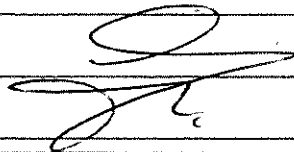
⇒ PJ1

OE 10

Monsieur BUSSET Christian, Velu

dépose sa contribution relative au projet éolien du Sud Artois

le 26/09/2019



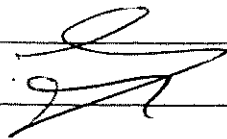
⇒ Voir LL

OE 11

Monsieur BUSSET Christian

dépose ce jour 26/09/2019 les pièces répertoriées

(L5) et (L6)



OE 12

Mlle SERRANT favorable au projet en cours

mais défavorable à d'autres projets dans ce secteur déjà bien exploité

le 26/09/19

M. Serrant

7/ 

OE 13

Bonjour Pasot Jean-Pierre  
33 rue de la  
62124 Vicoq

Bonjour le préfet

Je vous conseille d'accorder encore plus  
d'incitations de dresser des éoliennes car il reste  
beaucoup de places dans notre beau secteur de  
campagnes ouvertes. Il n'y a aucune limite à  
l'extension des mât, et l'Etat pourra encore  
bonifier les subventions aux collectivités locales  
qui n'auraient d'autres ressources que de répondre  
positivement aux demandes des porteurs de projets.  
Salut républicain

OE 14

Toëlle GRAS 34 bis rue de Bapaume 62124 BEUGNY -  
2<sup>e</sup> adjointe au maire de Beugny -

Je suis défavorable à ce projet éolien - le village est cerné par  
les éoliennes - L'une d'elle est très proche d'une zone prochaine-  
ment constructible dans notre PLU i. (E01)

Dans 25 ans, le démantèlement sera-t-il effectif?  
Les sommes prévues pour le démantèlement seront-elles encore  
attribuées?

Notre région deviendra-t-elle un cimetière d'éoliennes au  
XXI<sup>e</sup> siècle?

26/09/19 J. Gras

OE 15

DEKEN Nathalie

Equarriseur

au di'puse 1 carton de 2 pages  
avec 5 ampres le jeudi 26/09/2019 =

~~DEKEN~~

~~DEKEN~~

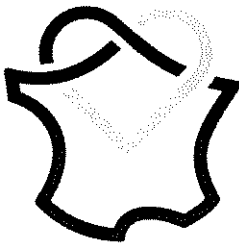
PS: La consultation sur le site de la Préfecture n'est pas aisée - Un lien ramène sur le site du plan de projet qui ramène sur 1 autre site -

Le présent registre a été clôturé le 26 septembre 2019 à 17 heures 00

Le commissaire enquêteur

*[Signature]*  
A. L...

*[Signature]*



Région

**Hauts-de-France**

Le Président

L1

Reçu le ma 17 sept 2019  
Le C.E

**Monsieur Michel RICHARD**  
Commissaire enquêteur  
Mairie de Lebuquière  
6 rue Frémicourt  
62124 LEBUCQUIÈRE

Lille, le **1 0 SEP. 2019**

Monsieur le Commissaire enquêteur,

La Région Hauts-de-France a pris position contre le développement non maîtrisé de l'énergie éolienne. Le 28 juin 2018, en séance plénière, le Conseil Régional a adopté une délibération concernant le mix énergétique. J'ai réitéré, lors de l'adoption de cette délibération, notre volonté à encourager le développement d'autres EnR comme les énergies hydrolienne, hydraulique, solaire et de la méthanisation. Il ne s'agit pas de mettre fin à une source d'énergie propre mais d'en soutenir de nouvelles qui viendront en appui et qui permettront de ne plus avoir à développer davantage de parcs éoliens dans la région.

Ce développement, non maîtrisé, entraîne des nuisances visuelles et sonores pour les riverains et dénature nos paysages, ce que je ne peux accepter.

Aussi, je souhaite vous faire part de l'opposition du Conseil régional à la réalisation de tout projet d'implantation sur le territoire de la commune de Lebuquière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

*Bien à vous,*

**Xavier BERTRAND**

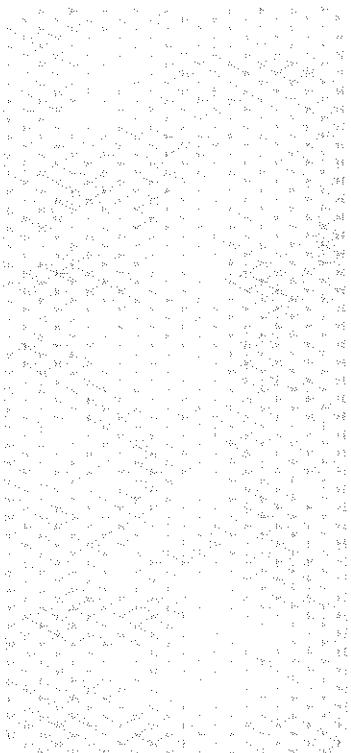
Copie adressée à : Madame Nathalie DROBINOHA, Conseillère régionale  
Monsieur Adrien DI PARDO, Conseiller régional

151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais  
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr



Hauts-de-France

151 avenue du Président Hoover  
59555 LILLE CEDEX



**ECOPLI**

LESQUIN LILLE  
PIC NORD  
11 09 19  
152 ED 0L1722  
5E4B 598310

€ R.F.  
**000,78**  
LA POSTE  
CP 598450

MAIRIE D'ETRICOURT-MANANCOURT  
PLACE DU 8 MAI 1945  
80360 ETRICOURT-MANANCOURT  
☎ Fax 03 22 86 83 61

L2 -

Recu le ma 17 sept 19  
de CE

jeudi 12 septembre 2019

Le Maire,

À

Mr le maire

Objet : Enquete installations classées

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint deux copies de la délibération communale .  
Je vous remercie de bien vouloir transmettre au commissaire enquêteur un exemplaire

Cordialement,

Le Maire d'Etricourt-Manancourt  
Jean Pierre Coquette



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'ETRICOURT MANANCOURT

SEANCE DU 22.08.2019

Membres en exercice 15  
Membres présents 12  
Date convocation 10.08.2019

L'an deux mil dix neuf et le 22 Aout à 20 heures, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre COQUETTE, Maire.

Etaient présents: MMs JP.COQUETTE/ M TEMPLEUX/PRUVOST / LAMUR/ Van BRABANT /HEYDECKE/  
VIVOT/LESAGE /GOSSET /HURET/RAUX/ MASSON  
Excusés : / HOORELBEKE/ ALEXANDRE/ TREFCON/

OBJET : avis SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS

Le maire rappelle l'avis d'enquête publique sur installation classée « Sas Parc Eolien Sud Artois »


Après en avoir délibéré,  
à l'unanimité le conseil municipal

DECIDE d'émettre un avis défavorable sur le projet.  
Les installations classées de ce type sont devenues trop nombreuses sur le territoire .

A Etricourt- Manancourt, le 10.08.2019,

Pour extrait conforme,  
Fait et délibéré, les jours mois et an susdits,  
Le Maire,

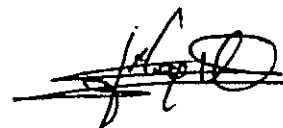
Jean-Pierre COQUETTE



Certifiée transmise en sous préfecture de Péronne le

28/08/2019

et rendue exécutoire par AR du



(Identité de la collectivité)

Mairie d'Etrécourt-Manancourt  
Place du 8 Mai 1945  
80360 ETRÉCOURT MANANCOURT  
Tél. Fax 03.22.86.83.61

à

Sous-préfecture de Péronne  
Pôle cabinet et conseils aux collectivités  
25, avenue Charles Boulangier  
B.P. 60049  
80201 PERONNE Cedex

**BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RÉCEPTION**  
A ÉTABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

Séance du : 22 08 2019


Désignation des pièces	Référence de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle
Delib Ais Installation chaudière		
Delib Subvention 2019		

Cadre réservé à la SOUS-PRÉFECTURE de PÉRONNE

28 AOUT 2019

ARRIVÉ LE .....

Fait à Etrécourt Manancourt, le 27/08/2019



Cachet de la collectivité et signature

La preuve de la réception en sous-préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la sous-préfecture et la date de la réception.





71043A-03  
12-09-79

Mairie d'Etretat, Normandie  
Place du 8 Mars 1962  
80000 ETRETAT (MARSEILLE)  
Tél. (02) 32.56.6441

Marie  
Je te salue, le bonjour  
enquêtes, y Richard.

62124 LEBUCQUIERE

FRANCE - LA POSTE - 1979

Fait à Lebuquière le  
26/09/2019

(L3)

Monsieur,

Je soussigné M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Guéant Michel demeurant  
9, rue de Batincaut à Vêlu s'opposent au projet  
du parc éolien du Sud Artois sur les communes de  
Lebuquière - Batincaut - Haplincourt - Vêlu, comprenant  
8 éoliennes et 3 postes de livraison.

A ce jour, notre territoire est envahi d'éoliennes à  
15 kms aux alentours, d'autres projets s'installent.

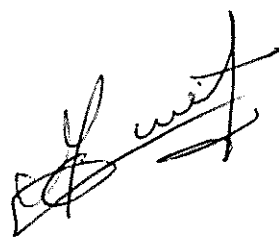
Nous voulons que notre zone soit considérée comme  
Zone de respiration et protégée pour la Faune.

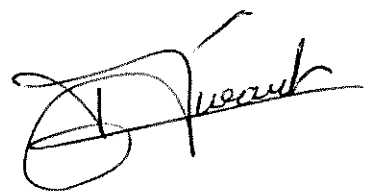
Ce secteur comprenant les Bois Durieux, Bois Maurice  
Ainsi que le Bois de Vêlu.

Je remarque que beaucoup trop de Millions d'euros  
sont engagés dans l'éolien au détriment d'autres technologies.  
Et je m'interroge sur le faible rendement de M.W de  
L'éolien.

La Région Haut. De France a déjà donné beaucoup  
d'éoliennes par rapport à d'autres régions et perd  
des dizaines d'hectares en terre agricole à cause de  
tous ces projets éolien.

Je suis membre de l'ASAPE





LL

deposé le 26-09-19

Contribution de Monsieur Christian BUISSET.

1 rue de l'Eglise

62124 VELU

à l'enquête publique relative au parc éolien du SUD ARTOIS

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Je suis contre le projet du parc éolien du SUD ARTOIS sur le territoire des communes de LEBUCQUIERE , BERTINCOURT , HAPLINCOURT et VELU.

L'arrivée de huit machines de 150 mètres (hauteur totale en bout de pâle) enclaverait définitivement nos villages et densifierait lourdement le nombre des éoliennes déjà présentes sur notre territoire.

Ce constat est confirmé dans l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale de la région Hauts-de-France (MRAE) pages 7 et 9/14 (§ prise en compte du paysage et du patrimoine- § articulation du projet avec les plans et programmes et les autres projets connus).

Et la réponse éludée, à mon sens, aux recommandations de la MRAE est éloquente et alarmante.

« avant le projet du Sud-Artois, il y a potentiellement déjà saturation » page 4

« il est important de rappeler que le parc du Sud-Artois s'inscrit dans un contexte éolien dense

et que l'effet barrière est préexistant à ce projet » page 2 (je pense que cet effet subi sur 7 km par l'avifaune peut l'être aussi , en extrapolant, par la population !)

...

Ainsi, la SAS parc éolien du Sud-Artois, balaie trop facilement la réaction de rejet légitime d'une partie de la population riveraine .

Pense-t-elle, elle aussi, que « la faible participation à l'enquête publique résulte plus, de notre avis, d'une relative indifférence au projet éolien, la présence d'éoliennes construites à proximité ayant démystifié la réalité d'un parc éolien » ( ( réponse au Commissaire Enquêteur par la société La Ferme Eolienne La Voie d'Artois (Morchies, village voisin , 3 éoliennes autorisées) lue dans son rapport page 23, 2.1.2.2 - réponses aux observations du Commissaire Enquêteur-)) ?

Dans un rayon de 20 km autour de Vélou (figure 7, page 15, de l'étude d'impact) 16 parcs éoliens (103 éoliennes) sont en fonctionnement, 29 parcs (214 éoliennes) sont accordés ou en cours d'instruction.

**Quelle va être la limite ?**

Les Hauts de France sont devenus la première région de France productrice d'énergie éolienne.

Dans le rapport II (2) du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (le SRADDET) actuellement soumis à enquête publique on note dans la gestion des ressources (§ tendances observées) :

LL 1/3

» Le développement de la production d'énergie éolienne (x 3 depuis 2010) non maîtrisé a progressivement conduit à un phénomène de saturation ».

Suivent un tableau et un graphique chiffrant et visualisant les résultats attendus par le SRADDET en matière de développement énergétique des territoires et des entreprises (CAE).

Clairement, il est envisagé de maintenir le niveau de la production d'énergie éolienne fixé pour 2021- et déjà atteint aujourd'hui - jusqu'en ...2031 (7824 GWh) et de développer toutes les autres productions d'énergies renouvelables (hors biocarburants).

Calmons donc l'acharnement des promoteurs !

**Leur stratégie de communication est axée sur l'aspect financier qui prend le pas, aux yeux des habitants à juste titre, sur l'aspect écologique.**

Mais aujourd'hui, des pays cessent de subventionner l'éolien.

Lu dans l' Express n° 3558 en date du 11/09/2019 :

« Vent mauvais sur l'éolien allemand ... l'état ne rachète plus à prix garanti les kilowattheures renouvelables ... le nombre de nouvelles turbines a chuté de 82% en un an »

La commission parlementaire sur « l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, sur la transparence des financements et sur l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique » a remis son rapport ce 25 juillet 2019.

Son Président constate des incohérences qui conduisent à des résistances locales.

« La facture d'électricité a augmenté de 40% en 10 ans, or les taxes qui finançaient les énergies renouvelables, depuis 2016 ne sont plus allouées à la transition énergétique mais directement au budget de l'état ».\*

En outre, il se demande « si c'est dans l'éolien (40 milliards) qu'il faut investir ou dans la rénovation du logement insalubre. Financer massivement dans le logement aura toujours plus de popularité que de construire des éoliennes en face des habitations » (extraits d'un article du (le) Monde du 7/8 mars 2019).

\*Etrangement, les élus locaux reproduisent le modèle sur leur territoire.

Les recettes fiscales de l'éolien ne sont généralement pas dédiées à une vraie politique territoriale sur la transition énergétique. Elles compensent souvent l'endettement communal ou financent des projets sans enjeux de transition énergétique.

La lecture des avis des Conseils municipaux actés dans les enquêtes publiques de projets éoliens voisins est révélatrice.

Par exemple :

L4 2/3

**Conseil municipal de LEBUCQUIERE a émis des avis défavorables pour les projets « la Voie de Cambrai »(01/10/2018) ; « Lagnicourt Marcel/Noreuil »(26/06/2018) ; »la Voie de l'Artois » (01/10/2018) ...**

**Ce mercredi 11/09/2019, ce Conseil a émis un avis favorable pour le projet du Sud Artois.**

**Subir l'impact sans compensation financière semble devenir insupportable pour les petites communes ... ce qui, soit dit en passant, montre tout le peu de confiance qu'elles ont en une politique territoriale d'ensemble juste et solidaire.**

**Le Conseil municipal de VELU, lui, a choisi d'émettre un avis défavorable au projet ce vendredi 20/09/2019 par huit voix contre une.**

**Voici quelques arguments et réflexions qui confortent mon opposition à l'implantation de ces huit machines supplémentaires, venant s'ajouter aux huit autres des « Pâquerettes », autorisées, mais dont l'arrivée est retardée par le recours de notre association (ASAPE).**

*Respectueusement,*

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes. The signature is positioned below the word 'Respectueusement,'.

M<sup>me</sup> = Fluckhart Flmnick  
n° 4 rue de Beaumetz  
62124 Vélizy

(L5)

déposée le 26-09-19

Monsieur le Haut commissaire,

Cette lettre pour vous dire mon mécontentement sur le projet éolien en ma commune de Vélizy. Je refuse d'y voir s'y implanter ces 16 éoliennes qui vont nuire à mon bien être. J'ai choisi de vivre à la campagne pour y respirer l'air pur et y admirer au quotidien dans un Hameau de paix tous ces beaux paysages que nous offrent nos campagnes. Or, à ce jour quand je parcours nos routes je ne vois plus que des parcs éoliens, ce qui m'attriste et nuit à ma Bonne qualité de vie.

J'espère Monsieur le Haut commissaire être encore en droit de donner mon avis sur ce qui ne me convient pas et être libre de choisir ce qui est bien pour mon avenir et ne pas accepter ce qui m'est imposé.

Je suis française et je revendique le droit à ma liberté.

Surtout, n'oubliez pas Monsieur le Haut commissaire que ce n'est pas parce que un projet plaît à un nombre de personnes, qu'il doit automatiquement plaire à tous le monde.

En espérant que vous respecterez mon choix et que vous le prendrez en considération dans votre décision projet éolien sur Vélizy.

Respectueusement.

M<sup>me</sup> Fluckhart

Michel Caudroit  
4, rue d'Haplincourt  
62124 Vélou

Vélou, le 29 Août 2019

(LG)

déposée le 26-09-19

Sujet : Opposition au projet de parc éolien sur la commune de Vélou.

Madame, Monsieur,

Par la présente, je dépose officiellement une ferme opposition au projet d'implantation d'une éolienne sur le territoire de la commune de Vélou, dans le cadre de déploiement par la SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS, et dans le cadre de l'avis d'enquête publique environnementale qui m'est parvenu par l'intermédiaire de la commune de Vélou au mois d'août 2019.

Les informations qui m'ont été communiquées font mention d'une implantation directement derrière mon domicile, à une distance que je considère comme insuffisante.

En effet, si ce projet est mené à son terme, cette éolienne va porter gravement atteinte à ma qualité et mon cadre de vie.

La qualité de vie car je vais devoir supporter le bruit, les ombres clignotantes produites par le passage des pales devant le soleil, les phares clignotants la nuit et autres nuisances...

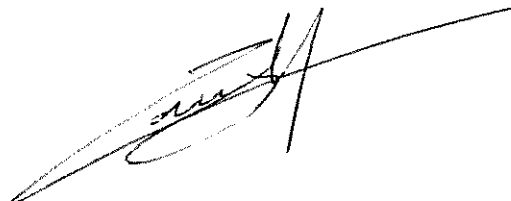
Je vais également subir tous les effets électromagnétiques néfastes que l'on impute à ce type d'équipement. Jusqu'à présent, leur innocuité sur la santé humaine n'a jamais été prouvée.

Mon cadre de vie ensuite, car la seule présence visuelle de cette éolienne va considérablement dégrader la valeur de ma propriété, ce qui en cas de revente me serait préjudiciable (Accepteriez-vous de venir habiter à côté de telles installations ? Je vous le demande !)

Les vidéos d'accidents et de dysfonctionnements disponibles sur internet, certes rares, mais réels ne permettent pas d'éluder complètement ce risque (exceptionnel) d'accident.

Enfin, le paysage derrière chez moi vaut ce qu'il vaut, mais j'y tiens beaucoup et les éoliennes vont le dénaturer et encore une fois, j'insiste sur ce point, dévalorisé grandement la valeur de ma propriété en cas de revente. Pour autant, je n'aurais MOI, aucune compensation pour ces préjudices ni aucun avantage (le prix de l'électricité sera-t-il réduit ?), tout cela pour des sociétés dont le seul but est financier, et certainement pas écologique, comme l'on veut hypocritement nous le faire croire ! (Quelle est l'empreinte carbone réelle d'une éolienne de la construction à l'exploitation en passant par son installation et son entretien ??? )

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.



L7

déposée le  
26 09 19

Deken Nathalie

80360 Equancourt

Membre du réseau Somme Battlefields' Partner

Et Présidente de l'Association APNEHS

des territoires de la Tortille et de la Cologne

Remarque Projet Parc Eolien du Sud Artois

Equancourt le 26 septembre 2019

Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mesdames et Messieurs du service instructeur.

Ce nouveau projet de 8 éoliennes d'une puissance unitaire de 3.6 MW pour une hauteur de 150 m en bout de pale et de 3 postes de livraison est proposé dans un secteur déjà très marqué et très investi par l'éolien car situé dans notre région des Hauts de France et particulièrement au niveau du Nord-Est de la Somme, du Sud de l'Artois et du Cambrésis, comme indiqué à la page 15 du résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement (**annexe 1**) et comme précisé dans l'avis de la MRAE (page3) **annexe 2**.

Nos villages voisins, dont le mien, celui d'Equancourt, sont donc concernés par cette saturation car ils entrent dans le périmètre rapproché et sont situés à limite du périmètre intermédiaire du projet du Sud Artois (voir **annexe 1**). Nous avons déjà 68 éoliennes autour d'Equancourt (rayon de 6km), ce projet de 8 s'ajouterait donc au nombre déjà important qui est sur notre secteur.

La saturation visuelle engendrée par ces nombreux parcs, limite de plus en plus les espaces de respiration car les éoliennes sont visibles aux 4 points cardinaux de nos communes. Leur hauteur non pas de 150 m en bout de pale mais de 150 m + niveau d'altitude (125m pour Bertincourt) cause de gros dommages à nos paysages ruraux. Il suffit de circuler à la tombée de la nuit pour s'apercevoir encore plus des dégâts qu'occasionnent ces nombreux parcs visibles à des dizaines de kilomètres à la ronde : clignotants incessants dans le paysage nocturne aux 4 points cardinaux du lieu de visibilité. Notre région des Hauts de France, et particulièrement l'épicentre des carrefours des départements de la Somme/Pas de Calais/Nord/Aisne, deviendra-t-il sous peu le cœur du plus grand parc d'Europe ? Le grignotage des espaces de respiration, les éoliennes toujours plus près de nos habitations (ici 580m) même si elles restent à distance réglementaire, le nombre de projets éoliens montés puis instruits laissent à penser que nos villages et nos habitations sont sacrifiés sur l'autel d'une transition énergétique non contrôlée. Il est temps qu'un moratoire soit mis en place sur notre région des Hauts de France car ce ne sont pas les mesures de protection du paysage proposées par les porteurs de projets qui atténueront le très fort impact visuel (**voir annexe 5**).

.../... tournez la page SVP

L71/8



### Concernant le patrimoine culturel et historique *annexe 3*

#### Périmètre immédiat :

- Ce nouveau projet impact très fortement le cimetière militaire de Beugny Delsaux Farm où reposent 495 sépultures, où sont érigés des monuments commémoratifs de la Première Guerre mondiale. Beugny était un point sur le système défensif allemand connu sous le nom de la ligne de Beugny-Ytres, qui a été atteint par les troupes du Commonwealth le 18 Mars 1917

#### Périmètre rapproché :

- ce nouveau projet éolien impacte directement l'église de Rocquigny située à moins de 3 km, église classée en totalité au titre des monuments historiques par arrêté en date du 7 septembre 2001 (voir photos *annexe 4*).
- Ce nouveau projet impacte le mémorial de Louverval à Doignies, monument à la mémoire des Disparus de Cambrai. La Commonwealth War Graves Commission a édifié ce mémorial à la mémoire des soldats disparus dans la Bataille de Cambrai sur le Front de l'Ouest. Ce site est proposé à la candidature de l'Unesco.

#### Périmètre intermédiaire

- Ce nouveau projet impacte la nécropole Nationale de Rancourt, cimetière militaire français de la Première Guerre mondiale située sur le territoire des communes de Bouchavesnes-Bergen et de Rancourt.

### Concernant la biodiversité

- Le bois d'Havrincourt est situé dans le périmètre intermédiaire, à moins de 4 km du projet. Ce bois est classé Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) donc très proche des éoliennes projetées ce qui aura un impact très fort sur la biodiversité qui se développe dans ce bois. Notons aussi le bois plus modeste de Vélou qui possède une biodiversité importante avec des habitats de chauve-souris, de rapaces nocturnes.
- Le parc éolien en projet en lien avec les parcs existant constituerait dans un rayon de 7 km un effet barrière pour les oiseaux migrateurs qui se retrouveront alors prisonniers.

Par conséquent je dépose un avis **défavorable** au projet de parc éolien du Sud Artois sur les communes de Bertincourt/Haplincourt/Lebucquière et Vélou.



27 2/8



## Synthèse de l'avis

Le projet, porté par la société EDF-EN, concerne l'installation de huit aérogénérateurs d'une puissance unitaire de 3,6 MW pour une hauteur de 150 mètres en bout de pale et trois postes de livraison sur le territoire de Lebuquière, Haplincourt, Bertincourt et Velu situé dans le département du Pas-de-Calais.

Le projet s'implante sur l'entité paysagère des plateaux artésiens du Pas-de-Calais. Le site est localisé au sein de vastes plateaux agricoles, occupés par quelques villages entourés de végétation plus ou moins dense.

Au niveau du paysage, le projet vient s'implanter dans un territoire déjà fortement investi par l'éolien et au sein d'un espace de respiration. Même si le porteur de projet a souhaité développer un projet en cohérence avec le projet voisin des Pâquerettes, de nombreux photomontages témoignent de la saturation visuelle qu'engendrerait la présence des éoliennes des deux parcs dans le grand paysage et sur les villages les plus proches. Par ailleurs, le parc éolien, en lien avec d'autres parcs dans un rayon de 10 km, constitue un « front d'effet barrière » pour l'avifaune sur une distance de sept kilomètres.

En ce qui concerne la biodiversité, les mesures de réduction des impacts ne paraissent pas à la hauteur des enjeux présents en matière de biodiversité. Cinq éoliennes sur les huit que compterait le parc ont une localisation prévue à moins de deux cents mètres en bout de pales de secteurs à enjeux modérés pour les chiroptères : territoires de chasse ou axes de transit. Le bridage proposé des éoliennes ne semble pas de nature à maintenir un bon état de conservation de la biodiversité locale et à permettre d'aboutir à une non perte nette de biodiversité. Deux éoliennes par ailleurs ( E10 et E11) sont situées en bordure de territoires de chasse du Busard Saint-Martin, et l'évitement devrait être recherché.

Les recommandations émises par l'autorité environnementale pour améliorer la qualité de l'étude d'impact et la prise en compte de l'environnement par le projet sont précisées dans l'avis détaillé ci-joint.

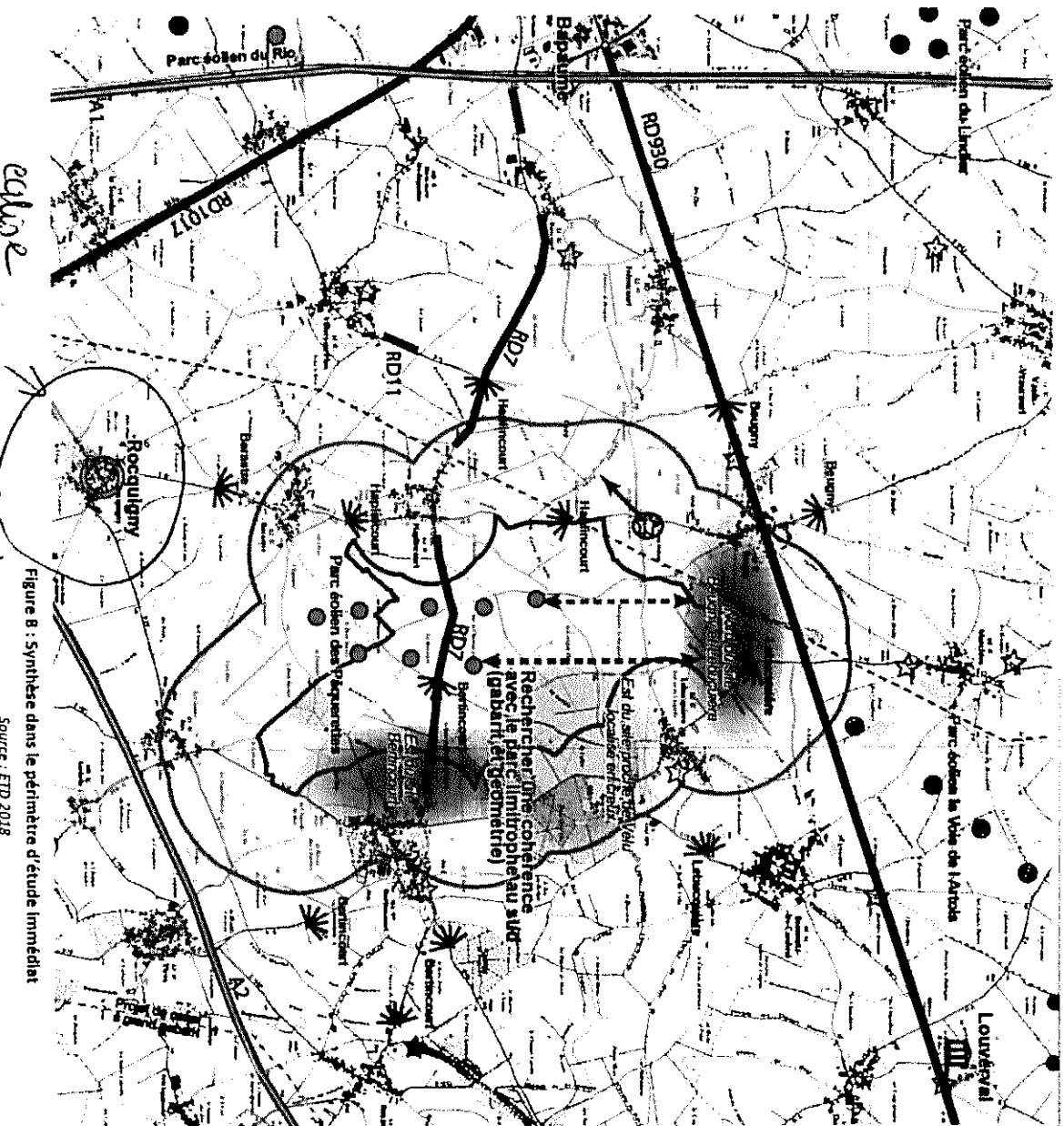


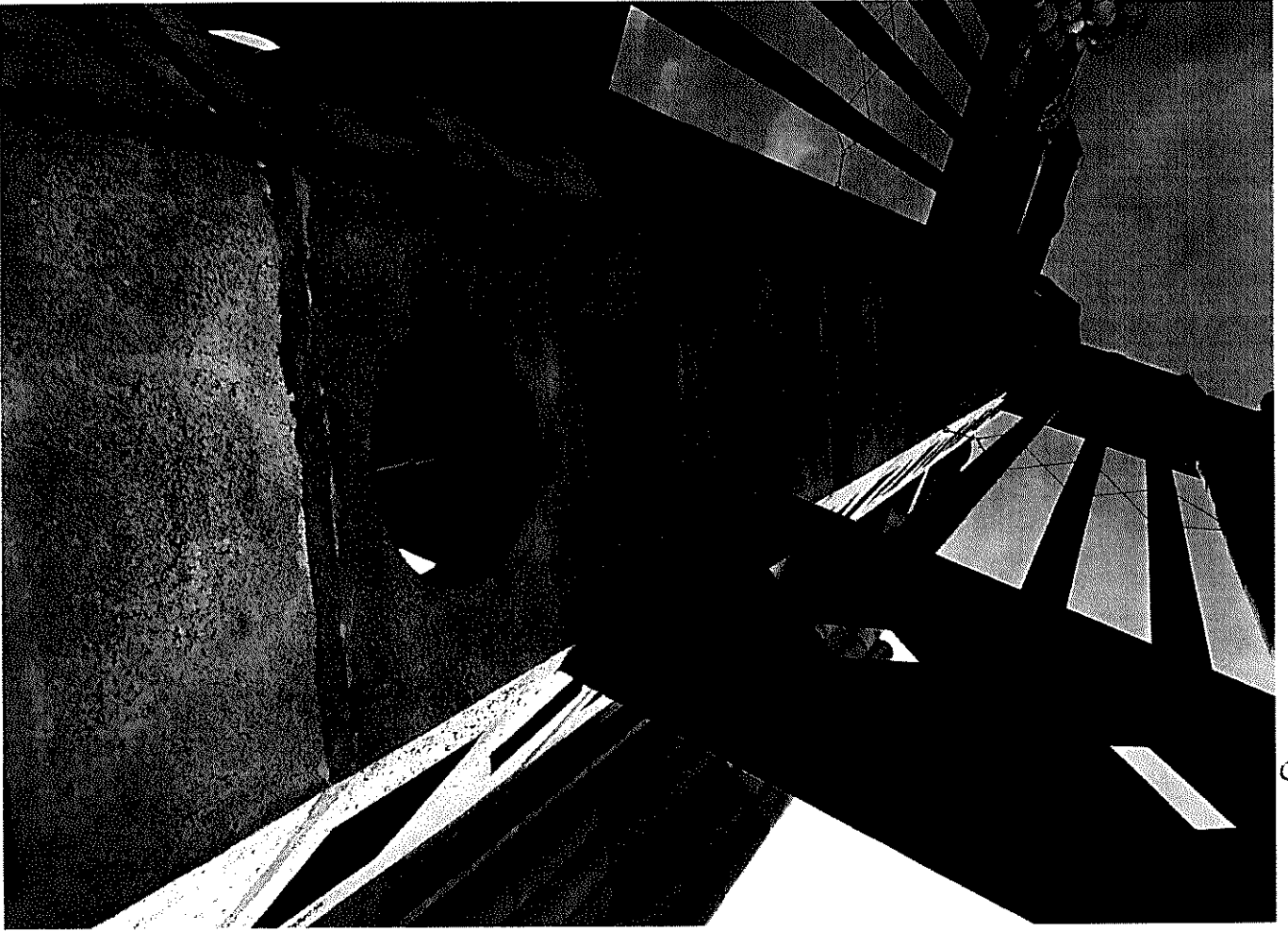
Figure 8 : Synthèse dans le périmètre d'étude immédiat

Source : ETD 2018

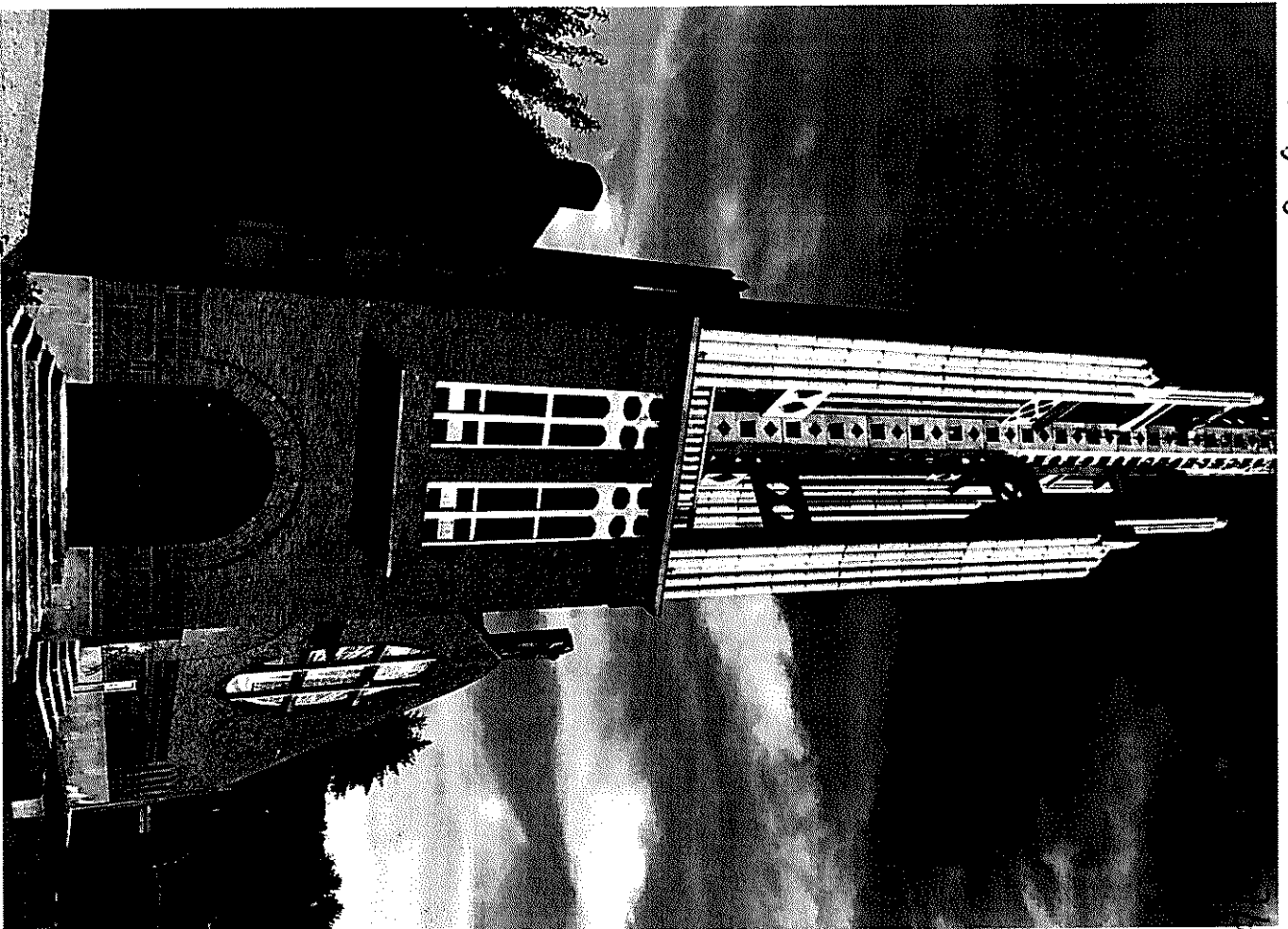
- Zone potentielle d'implantation (ZPI)
- Périphérie immédiate (1 km à la ZPI)
- Site cartillé dans le paysage des Grands plateaux artois et cambrésiens, occupé par des parcelles de grandes cultures, ponctué de bourgs, traversé par des infrastructures de communication moderne, avec présence de parcs éoliens. Vues ouvertes et harmonieuses.
- Axes routiers, structures localement
- Autoroutes A1 et A2
- RD930 et RD1017
- Canal du Nord
- Axes structurants
- Routes soulignées par des arbres d'alignement
- Lignes hautes tensions
- Projet de canal à grand gabarit (non construit)
- Parcs éoliens (sources EDF-en)
- Parc en construction
- Parc éolien existant
- Parc éolien accordé
- Habitat proche
- Tous les bourgs sur le plateau sont des points de repère, sauf Vallu par sa localisation en creux et la présence de boisement.
- Bourgs du périmètre immédiat :
  - Vus sur la silhouette de bourg, Sensibilité résident dans les vues depuis les entrées de bourgs en particulier Ouest de Beauvy, Nord de Labouquière, Est et Sud de Beroncourt. Rechercher une cohérence de géométrie avec le parc des Piquettes.
  - Nord du site, plus sensible pour les vues sur Beauvy et Labouquière, Sud Est du site pour Beroncourt et Vallu et du hameau La Lèzière localisés en creux.
- Paroisses, axes d'intérêt
- Concession militaire
- Vues obliquées sur le plateau, avec vue générale du site écartée depuis le carrefour militaire britannique de Beauvy, Axe de la croix monumentale orienté vers le sud-ouest.
- Site de mémoire proposé à la candidature Unesco
- Eglise de Rocquigny, monument historique
- Point de repère
- Cône de vue radicaux sur la silhouette de Rocquigny (cône le plus sensible en termes de visibilité)
- Souterrain du canal du Nord

église  
sensible en cohérence avec mouvements  
historiques par arrêté en date du 07/05/2009 -

Ameten



Eglise de Rocquigny  
Clauze aux Neumuns historiques



L26/8  
19/11/11

vitraux de l'Eglise de Rocquigny. Classée au monuments historiques  
07/05/2021.



Ange u laurier



L7.7/8

Amexes



2/8-77

### 4.3.2 - Impact paysager

#### 4.3.2.1. Impact à l'échelle éloignée

A l'échelle éloignée, le projet se lit dans le plateau ouvert, dans un paysage éolien. Il est perçu souvent en arrière-plan de bois qui apportent un plan intermédiaire entre l'observateur et le projet, et une comparaison d'échelles. En s'éloignant les éoliennes sont d'une échelle comparable ou inférieure à ces boisements du plateau et aux bourgs en premier plan. Le projet s'inscrit dans des vues comprenant la plupart d'autres parcs éoliens, qui sont plus proches ou plus lointains que le projet. L'impact du projet s'atténue en s'éloignant.

Depuis les fonds de vallées, dont les vallées majeures et reconnues du périmètre éloigné que sont la Somme, l'Ancre, la Sensée, l'Escaut, l'impact est nul sous l'influence de la distance, du relief et de la végétation.

#### 4.3.2.2. Impact à l'échelle rapprochée

A l'échelle rapprochée, le projet s'inscrit dans des vues larges et lointaines. Ainsi, il occupe le premier ou second plan. Il n'occupe pas l'ensemble des larges vues observées même s'il s'étire sur environ 3,5 km dans son axe nord/sud.

#### 4.3.2.3. Impact à l'échelle immédiate

Depuis les centres des bourgs proches, des éoliennes seront perçues entre les habitations en fonction de la densité bâtie et de la végétation (rotors, pâtes ou portions de pâtes de quelques éoliennes entre le bâti). Les vues dégagées comprenant l'ensemble du parc s'observent depuis les maisons en limite de bourg tournées vers le projet.

Les vues depuis l'est (Bertincourt, Lebuquière, Vélú) et l'ouest (Barastre, Haplincourt) sont concernées par la plus grande emprise du projet (emprise nord/sud). Les éoliennes ont été reculées du bourg de Lebuquière et de Vélú (pas d'éoliennes dans le nord-est du site) afin d'atténuer la densité du parc éolien créé et l'échelle des éoliennes perçues. Le nord du projet (E01) s'inscrit dans les vues sur Fremicourt et Beugny depuis la route majeure RD930. Concernant le bourg de Vélú et le hameau de la Laiterie localisés dans des creux du plateau, les éoliennes du projet ont été reculées vers l'ouest afin de limiter l'échelle des éoliennes les plus proches perçues depuis ces habitations (non-équipement du nord-est du site étudié).

#### 4.3.2.4. Impact à l'échelle du site

A l'échelle du site même, le parc s'impose dans le plateau de grandes cultures, et son accès utilise majoritairement les chemins agricoles existants.

Les pistes d'accès aux éoliennes s'inscrivent dans ce réseau de chemins.

Les impacts temporaires sont faibles. Concernant le tourisme, sont à noter la présence des travaux sur les chemins de randonnée locale qui traversent le site pour l'accès à E9. Le chantier sera cependant court dans le temps et la portion de chemin concernée est faible.

Concernant le balisage lumineux, les flashes nocturnes seront perçus en vue proche et lointaine. Les vues depuis les habitations proches sont les plus impactantes.

#### 4.3.2.5. Conclusion

En conclusion, l'impact paysager est modéré.

#### 4.3.3 - Mesures de protection du paysage

Les questions environnementales font partie des données de conception des projets au même titre que les autres éléments techniques, financiers, etc. Cette conception doit tout d'abord s'attacher à éviter les impacts sur l'environnement, y compris au niveau des choix fondamentaux liés au projet (nature du projet, localisation, voire opportunité). Cette phase est essentielle et préalable à toutes les autres actions consistant à minimiser les impacts environnementaux des projets, c'est-à-dire à réduire au maximum ces impacts et en dernier lieu, si besoin, à compenser les impacts résiduels après évitement et réduction. C'est en ce sens et compte tenu de cet ordre que l'on parle de séquence « éviter, réduire, compenser ». La séquence « éviter, réduire, compenser » les impacts sur l'environnement concerne l'ensemble des thématiques de l'environnement, et en particulier les milieux naturels mais aussi la thématique paysagère. Dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets, les maîtres d'ouvrage doivent définir les mesures adaptées pour éviter, réduire et lorsque c'est nécessaire et possible compenser leurs impacts sur l'environnement. Cette démarche doit conduire à prendre en compte l'environnement le plus en amont possible lors de la conception des projets.

Dans le cas du projet, les mesures d'accompagnement ont été élaborées par les communes dans le cadre d'un comité de liaison qui a travaillé pendant un an sur les mesures les plus adaptées au territoire. Chaque commune, représentée par quelques élus, a eu l'occasion d'échanger avec l'équipe d'EDF Energies Nouvelles et le cabinet paysagiste Epure afin d'établir un diagnostic et une liste d'actions chiffrées.

Les premières pistes ont été exposées lors des rencontres du 6 et 7 juillet 2018 et l'apport des participations des riverains a été pris en compte afin de définir les mesures d'accompagnements les plus pertinentes.

Finalement, les mesures suivantes ont été retenues :

- Création d'un sentier de randonnée et valorisation de la trame verte sur l'ancienne voie de chemin de fer à Lebuquière ;
- Mise en place d'un fond de plantation à Vélú et à Haplincourt pour l'installation d'essences arbustives à vocation paysagère ou hydraulique ;
- Restauration d'un fossé à Vélú ;
- Installation d'une aire de jeux autour de l'énergie à Bertincourt.

Les mesures ont été atteintes le très fort impact visuel des éoliennes heures de jour ?

M<sup>r</sup> Fievez Jacques  
8 rue bardun Rocquigny  
62450

le 26/09/2019

(L8)

deposée le  
26 09 19

Encore des éoliennes à Rocquigny près de  
Berkin court, Haylincourt. -

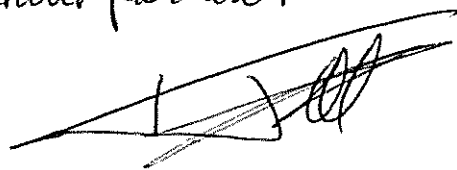
Rocquigny nous avons une église classée  
donc pas d'éoliennes # mais nous sommes assiégés  
par <sup>celle</sup> sur le transtoy bientôt Beaulencourt

Nurlu, Metz en Couture et derrière Bapaume  
le jour voyant blanc tout va bien, la soir voyant  
rouge danger.

même notre horizon nous dérange qu'est ce qu'on  
vous a fait ?

le fonctionnement qui est dû au vent des nos éoliennes  
par quoi le remplacerez vous quand celles ci ne tournent  
pas ?

si nous avons des couloirs de vent favorable pourquoi il  
n'y en à pas au Touquet je pense à mon avis que le vent  
est + important par là.





PJL

ENQUETE PUBLIQUE

CONSEIL MUNICIPAL DE VELU

AVIS DEFAVORABLE sur le parc EOLIEN du Sud ARTOIS

Conscient des enjeux majeurs liés au réchauffement climatique et de la nécessité de trouver des énergies renouvelables pour préserver la planète, le Conseil Municipal tient tout d'abord à souligner que sa décision de refus du projet éolien est le fruit d'une mûre réflexion construite au gré des nombreuses réunions auxquelles ses membres ont assisté. Le Conseil Municipal tient d'ailleurs à remercier les différents intervenants et notamment les ingénieurs qui ont fourni un maximum d'explications aux questions posées.

Cependant, compte tenu des éléments récoltés sur les années d'instruction du projet, à savoir:

- La trop forte densification des éoliennes (une vingtaine de machines sur 9 kms<sup>2</sup> avec le projet H2AIR d'Haplincourt) dans un paysage déjà saturé avec environ 260 éoliennes dans un rayon de 20 kms, (cf rapport Baguet, directrice adjointe du cabinet du préfet en date du 27 décembre 2016 sur le parc d'H2air).
- Le trop fort impact paysager lié à la pollution visuelle (vision écrasante et oppressante de contre plongée liée au rapport d'échelle défavorable avec des machines de 150 mètres de hauteur, feux clignotants la nuit...).
- La notion de territoire qui prévaut sur la notion de distance et de rayon ainsi que la topographie des lieux (Vélu étant la commune la plus proche et la plus encaissée et de facto la plus impactée).
- Les trop faibles compensations financières pour Vélu ainsi que le déséquilibre des dites retombées financières annuelles entre les communes de Lebuquière et Vélu.
- L'absence d'accord avec la commune de Lebuquière sur les mesures de compensation.
- Les objectifs nationaux de production d'énergie éolienne déjà atteints et même dépassés (données SRADET).

Le Conseil Municipal favorable dans un premier temps uniquement à l'instruction du projet éolien (délibération du 22 avril 2017) qui montrait bien l'ouverture au dialogue a rendu ensuite deux avis défavorables (dont la dernière délibération en date du 20 septembre 2019) au regard des arguments énumérés ci dessus.

Le Conseil municipal tient à rappeler qu'il n'est pas du tout "anti éolien" mais bel et bien pour un développement des énergies renouvelables reposant sur une répartition territoriale raisonnable et raisonnée des éoliennes en l'occurrence, ce qui n'est de toute évidence aucunement le cas à ce jour pour le dit projet.



Vu le maire

**De:** pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr  
**Envoyé:** mardi 27 août 2019 23:42  
**À:**  
**Objet:** Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

**Indicateur de suivi:** Assurer un suivi  
**État de l'indicateur:** Avec indicateur

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS - LEBUCQUIERE, BERTINCOURT, HAPLINCOURT et VELU

-----  
Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**  
*Jerome Labrousse*

**Adresse de messagerie:**  
*jaylabrousse@yahoo.com*

**Sujet:**  
*SAS Parc Eolien du Sud Artois*

**Message:**

*En tant que propriétaire à Vélou, je suis contre ce projet qui va encore additionner les éoliennes dans la belle région des Hauts de France alors que nous avons besoin de zones de respiration. Cette région, comme le dit assez souvent son Président, a déjà assez donné et supporte de plus en plus mal ces aéro-générateurs de 150m de hauts qui contrairement à l'étude d'impact EDF renouvelables (loin d'être objective par essence car réalisée par EDF renouvelables) serait susceptible de créer de très importantes nuisances (visuelles, sonores, qualité de vie, économique sur les prix de l'immobilier, historique par rapport à l'Eglise de Vélou unique car tout en briques construite avec les dommages de guerre etc). Les mesures d'accompagnement sont grotesques eg on ne comprend pas pourquoi la restauration d'un fossé à Vélou est susceptible de contrebalancer l'implantation d'Eoliennes? Enfin rien n'est dit sur les souterrains de Vélou et des environs visités par les pompiers chaque années et qui sont effondrés par endroit. Rien ne dit qu'ils ne sont pas sous les éoliennes envisagées et que ces monstres d'acier vont détruire un patrimoine historique du 14eme siècle. Soyons sérieux, trop c'est trop, étude subjective qui prend ses rêves pour la réalité e.g., référence au projet des Pâquerettes soit disant "actuellement en construction" cf section 4.5. alors que celle ci n'est pas prêt de commencer car les recours sont en cours (y compris celui de l'ASAPE avec un avocat parisien qui gère la procédure). Je m'oppose donc en tant que propriétaire à Vélou, et d'une famille présente à Vélou depuis 3 générations dont un ancien Maire, à ce projet désastreux. Très cordialement, Jérôme Labrousse  
0626934592*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

**De:** pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr  
**Envoyé:** lundi 2 septembre 2019 18:45  
**À:**  
**Objet:** Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS - LEBUCQUIERE, BERTINCOURT, HAPLINCOURT et VELU

-----  
Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**  
*Ladurelle*

**Adresse de messagerie:**  
*fsladurelle@gmail.com*

**Sujet:**  
*Opposition au projet éolien du Sud Artois*

**Message:**  
*Ce projet reçoit une forte opposition locale compte tenu du nombre très important d'éoliennes déjà implantées dans la région et en cours. Cette zone est considérée par les habitants et les autorités comme une zone de respiration qu'il convient de garder comme telle. L'Association Sud Artois Pour la Protection de l'Environnement s'est opposée au projet des Pâquerettes autorisé sur le même territoire. Je m'oppose très vivement à ce nouveau projet.*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

**De:** pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr  
**Envoyé:** mardi 3 septembre 2019 15:46  
**À:**  
**Objet:** Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS - LEBUCQUIERE, BERTINCOURT, HAPLINCOURT et VELU

-----  
Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**  
*Jean-Baptiste Ladurelle*

**Adresse de messagerie:**  
*jbladurelle@hotmail.com*

**Sujet:**  
*Opposition au projet éolien SUD-ARTOIS*

**Message:**  
*Monsieur le Commissaire Enquêteur,*

*Le projet éolien SUD-ARTOIS représente une menace majeure pour l'environnement du village de Vélou et les villages alentours.*

*L'Association Sud-Artois pour la Protection de l'Environnement (ASAPE) dont je suis le président s'oppose fermement à ce projet éolien dont la réalisation aurait pour conséquence de supprimer la zone de respiration située entre les villages de Vélou, Bertincourt, Haplincourt et Lebucquière.*

*Les réunions d'informations que l'ASAPE organise chaque année à Vélou témoignent de l'opposition forte de la population locale, laquelle n'en peut plus de voir le paysage mité par les très nombreuses éoliennes déjà implantées et s'inquiète des non moins nombreux projets d'implantation.*

*Le président du Conseil Général des Hauts-de-France, M. Xavier Bertrand, a lui-même à de nombreuses reprises manifesté son opposition à la multiplication des projets éoliens du fait de la densité des éoliennes dans la région.*

*Le Pas-de-Calais et en particulier le canton de Bapaume sont particulièrement représentatifs de cette prolifération. Par ailleurs, la grande proximité des projets éoliens de la Somme rend la situation insupportable pour un grand nombre d'habitants. Nous ne voulons pas que notre zone de respiration soit anéantie par le projet SUD-ARTOIS et mesurons bien les risques de prolifération que l'autorisation de ce projet engendrerait.*

*L'ASAPE s'est déjà par le passé opposée juridiquement au projet dit des Pâquerettes, projet "jumeau" du projet SUD-ARTOIS. Elle s'opposera par les mêmes moyens au projet SUD-ARTOIS si celui-ci devait être autorisé.*

*Veuillez recevoir, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes sentiments distingués,*

*Jean-Baptiste Ladurelle*  
*Président de l'ASAPE*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.



**De:** pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr  
**Envoyé:** mardi 3 septembre 2019 23:55  
**À:**  
**Objet:** Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS - LEBUCQUIERE, BERTINCOURT, HAPLINCOURT et VELU

-----  
Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**  
*Sophie COCHERY*

**Adresse de messagerie:**  
*sophcochery@hotmail.com*

**Sujet:**  
*SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS - VELU*

**Message:**

*Je marque mon opposition au projet éolien du Sud-Artois.*

*Les projets éoliens se sont multipliés ces dernières années, particulièrement dans la région des Hauts de France. Loin de constituer un progrès, la présence d'éoliennes ne génère que des nuisances à l'égard des habitants et de la faune environnante. Il est temps d'entendre le refus des populations exaspérées par la multiplication de ces projets démesurés, inutiles et qui défigurent les campagnes.*

*Le niveau de saturation est déjà largement atteint mais les projets continuent à se multiplier, dans le mépris le plus total des riverains.*

*Il est temps de mettre un terme à la prolifération de ces projets.*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

**De:** pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr  
**Envoyé:** mercredi 4 septembre 2019 21:05  
**À:**  
**Objet:** Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "<http://www.pas-de-calais.gouv.fr>"

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS - LEBUCQUIERE, BERTINCOURT, HAPLINCOURT et VELU

-----  
Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**  
*SAUVAGE Didier*

**Adresse de messagerie:**  
*lucia.didier@hotmail.fr*

**Sujet:**  
*PARC EOLIEN VELU*

**Message:**

*Messieurs,  
Ayant la chance de pouvoir résider dans la commune de Vélou petit village paisible, tranquille et avec une vue sur un bois de toute beauté et également une vue sur le côté de HAPLINCOURT je tiens à montrer mon mécontentement à ce projet qui me semble TRES mal placé en vue de nombreuses races d'animaux et d'oiseaux que fréquente TOUTE L'ANNEE dans le bois. Une pollution de fer à défaut de regarder une plaine vierge de toute constructions. QUI PEUX ACCEPTER SA*

*Mesdame messieurs ne parlé pas de projet économique nous nous sommes toujours débrouillé et aujourd'hui je me montre mon mécontentement en écrivant ses quelques mots qui n'auront peu-etre pas d'importance à vos yeux mais pour moi cela les.*

*Crdialement  
Mr SAUVAGE*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

**De:** pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr  
**Envoyé:** samedi 7 septembre 2019 11:54  
**À:**  
**Objet:** Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "<http://www.pas-de-calais.gouv.fr>"

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS - LEBUCQUIERE, BERTINCOURT, HAPLINCOURT et VELU

-----  
Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**  
*Christian Labrousse*

**Adresse de messagerie:**  
*labroussec@yahoo.fr*

**Sujet:**  
*SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS*

**Message:**  
*Non à ce projet de parc éolien en Sud Artois à Vélou et ses environs qui vient s'ajouter aux multiples et envahissantes implantations qui ravagent les Hauts de France. Il suscite un refus formel de ma part et de celle de la plupart d'entre nous, habitants des petites communes qui disparaissent étourdies sous l'agitation du ciel qui a gagné une grande partie de la région et risque de les étouffer à leur tour. La valeur économique prétendue de ces dispositifs ne permet en aucun cas de justifier tous les inconvénients structurels et matériels qu'ils amènent avec eux. Ils engagent l'avenir des territoires en tant que "mode" du moment et deviendront rapidement démodés, tendant désespérément leurs bras en attente d'une déconstruction qui ne viendra pas. Recteur Christian Labrousse 0611190882*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.



**De:** pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr  
**Envoyé:** samedi 7 septembre 2019 11:33  
**À:**  
**Objet:** Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS - LEBUCQUIERE, BERTINCOURT, HAPLINCOURT et VELU

-----  
Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**  
*Jeanne Piret Epouse Labrousse*

**Adresse de messagerie:**  
*jeannelabrousse@gmail.com*

**Sujet:**  
*SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS*

**Message:**  
*Je tiens à exprimer mon refus radical à l'implantation d'un nouveau lot d'éoliennes sur nos terres déjà ravagées suffisamment au cours des siècles et très spécialement au cours des dernières invasions et guerres. La nouvelle invasion qui gagne pied à pied notre territoire et vise spécialement notre commune de Vélou veut à nouveau remettre en cause la paix rurale qu'elle croyait avoir récupérée après tant de bouleversements. Ma famille et moi-même avons toujours œuvré pour le maintien de la beauté paisible de ces lieux qui se sont vus privés de leur château pendant la première guerre mondiale et ont subi une destruction et une reconstruction intégrale de leur village dans l'entre deux guerres avant d'être à nouveau ravagé pendant la seconde. Le projet de l'arrivée de ces monstres de fer bruyants et reconnus stériles par la plupart des citoyens, nous est insupportable. Nous refusons la perspective de ce projet de la façon la plus véhémement et la plus ferme.*

*Jeanne Piret Labrousse*  
*06 14 98 21 26*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

**De:** pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr  
**Envoyé:** samedi 7 septembre 2019 19:56  
**À:**  
**Objet:** Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS - LEBUCQUIERE, BERTINCOURT, HAPLINCOURT et VELU

-----  
Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**  
*Delphine Siggillino*

**Adresse de messagerie:**  
*D.siggillino@yahoo.fr*

**Sujet:**  
*Réponse à enquête publique parc éolien.*

**Message:**

*Bonjour,  
En tant qu'habitante de Vêlu, je souhaite faire part de mon opposition au projet d'implantation d'éoliennes à Vêlu et environs. En effet, à la lecture des différents documents il apparaît que beaucoup d'espèces d'oiseaux (de rapaces notamment) et de chauve-souris vivent ou passent sur notre territoire. L'impact est faible d'après l'étude cependant il existe. Le rapport risque/bénéfice n'est pas intéressant. En effet, avant même de chercher une alternative au nucléaire ou aux énergies fossiles commençons par nous remettre en question et revoir à la baisse notre consommation. Ce projet ne me paraît pas raisonnable. Enfin, je ne souhaite pas prendre le risque de mettre en péril mon bien être, en effet je suis sensible aux ondes électromagnétiques. Lorsque que j'habitais en ville dans un appartement équipé d'un linky je souffrais de migraines insupportables, depuis mon déménagement dans le village elles ont disparues. Je ne veux pas prendre le risque de vivre à nouveau cet enfer.  
J'espère que ma voix de simple citoyenne sera entendue.  
Cordialement.*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

**De:** pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr  
**Envoyé:** jeudi 12 septembre 2019 21:45  
**À:**  
**Objet:** Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS - LEBUCQUIERE, BERTINCOURT, HAPLINCOURT et VELU

-----  
Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**  
Mme RZEPKOWSKI Aline

**Adresse de messagerie:**  
luci.didier@hotmail.fr

**Sujet:**  
EOLIEN MECONTENTEMENT

**Message:**  
*Quel dommage d'installer des EOLIENNES afin de détruire la nature de nos plaines et dans quel but : ARGENT ARGENT !!!!  
Malheureusement ceci coûte une fortune aux dépenses, et qui paye ces conséquences, l'électricité ne fait que augmenter, nos factures augmenterons, c'est désolant d'en arriver là à notre époque.*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

**De:** pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr  
**Envoyé:** jeudi 12 septembre 2019 21:57  
**À:** |  
**Objet:** Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS - LEBUCQUIERE. BERTINCOURT. HAPLINCOURT et VELU

-----  
Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**  
*RZEPKOWSI Aline*

**Adresse de messagerie:**  
*lucia.didier@hotmail.fr*

**Sujet:**  
*EOLIEN*

**Message:**  
*Quel dommage d'installer des Eoliens afin de détruire la nature de nos plaines et dans quel but ARGENT ARGENT !!!  
Malheureusement ceci coûte une fortune aux dépenses, et qui paye ces conséquences, l'électricité ne fait que augmenter, nos factures aussi, c'est désolant d'en arriver là à notre époque.*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

**De:** pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr  
**Envoyé:** vendredi 13 septembre 2019 21:54  
**À:**  
**Objet:** Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS - LEBUCQUIERE, BERTINCOURT, HAPLINCOURT et VELU

-----  
Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**  
*LECOINTE Lucia*

**Adresse de messagerie:**  
*lucia.didier@hotmail.fr*

**Sujet:**  
*EOLIEN*

**Message:**  
*A l'heure d'aujourd'hui tout le monde parle des parcs éoliens, a mon tour décrire ses quelques mots montrant mon mécontentement tout simplement  
Cette pollution visuelle destructrice de nos belle vision de campagne, ses grandes hélices destructrice de notre faune animales. juste de grosses colonnes de fer pour apporter des EUROS dans le porte monnaie des personnes proprétaires de terre communale. Enfin pour terminer imaginé plus d'une dizaine d'éolienne sur une vallée de quelques hectares sur 4 communes DU GACHIS  
Cordialement*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

**De:** pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr  
**Envoyé:** mercredi 18 septembre 2019 16:59  
**À:** .  
**Objet:** Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

**Indicateur de suivi:** Assurer un suivi  
**État de l'indicateur:** Avec indicateur

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS - LEBUCQUIERE, BERTINCOURT, HAPLINCOURT et VELU

-----  
Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**  
*Lecoq francis*

**Adresse de messagerie:**  
*Francis.lecoq@orange.fr*

**Sujet:**  
*Enquete publique projet eolien sur Lebucquiere, Bertincourt, Haplincourt, et Velu*

**Message:**  
*Bonjour,  
Mon epouse et moi meme, sommes opposes au projet du Sud Artois.  
Habitants Velu depuis plusieurs annees,nous refusons de voir notre village defigure par ces" monstres de fer". De plus notre village possede un bois qui abrite des animaux et oiseaux dont des chauve-souris ( especes protegees).  
Le Sud artois est deja fort impacte par ces projets. Nos fractures d'electricite ne baisse pas pour autant.  
Soyons vigilantes et refusons ces projets qui ne visent qu'a faire de l'argent pour certain.*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

**De:** pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr  
**Envoyé:** mercredi 18 septembre 2019 21:33  
**À:**  
**Objet:** Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"  
  
**Indicateur de suivi:** Assurer un suivi  
**État de l'indicateur:** Avec indicateur

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS - LEBUCQUIERE, BERTINCOURT, HAPLINCOURT et VELU

-----  
Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**  
*J.C. PLU*

**Adresse de messagerie:**  
*jeanclaude.plu@hotmail.fr*

**Sujet:**  
*Parc éolien velu Lebucquiere bertincourt*

**Message:**  
*Bonsoir je m'oppose à ce projet Stop trop c'est trop Assez. Cessons de détruire nos paysages avec ces machines infernales qui ne font qu'augmenter artificiellement le prix du kw et appauvrissent ceux qui ont déjà du mal à régler leur facture...  
L'Allemagne Pays précurseur fait marche arrière sur le sujet et le démantèlement de 2000 éoliennes est programmé en 2020 !!*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

**De:** pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr  
**Envoyé:** dimanche 22 septembre 2019 17:27  
**À:** .  
**Objet:** Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS - LEBUCQUIERE, BERTINCOURT, HAPLINCOURT et VELU

-----  
Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**  
Damien LECOQ

**Adresse de messagerie:**  
damien.lecoq62@gmail.com

**Sujet:**  
avis parc éolien du Sud Artois

**Message:**

Bonjour, en tant qu'habitant de Vélou, je m'oppose fortement à tous projets relatifs à l'implantation d'éoliennes dans notre secteur. A la lecture des différents rapports disponibles, je souligne que l'autorité environnementale dit: "le projet vient s'implanter sur un territoire déjà fortement impacté au sein d'un espace dit de RESPIRATION". Je souligne tout de même que nous parlons de 103 éoliennes en fonctionnement sur 20km à la ronde et de 214 éoliennes accordées ou en cours d'instruction sur ces 20Km. De plus, l'objectif du SRADDET est déjà atteint jusque 2031 dans les hauts de France. Les frais de démantèlement ne sont toujours pas à la hauteur du coût réel des frais qui pourraient être engagés. Je m'interroge sur le fait que plusieurs parcs éoliens sont sortis de terre et rencontrent des difficultés à être raccordés au réseau EDF, les études sont -elles correctement menées? pourquoi faut-il faire des contournements de plusieurs centaines de kilomètres pour ces raccordements, à terme les postes de transformation ne seront plus suffisants pour recevoir toute cette énergie. N'y a-t-il pas de l'argent de perdu à la suite de cet effet?

Concernant l'impact visuel, Vélou serait directement impacté visuellement de part l'orientation et la configuration de ses terrains mal argumenté dans les rapports, la configuration de notre village est faite de telle sorte que nous sommes déjà enclavés et que nos terrains sont orientés vers la direction de ce projet éolien. Enfin je m'interroge sur la crédibilité du vote du conseil de la commune de Lebuquière en sachant que celle-ci a voté contre tous les projets éoliens autour de chez elle. Sachez que notre président souligne dans un article paru dans Valeurs actuelles que les Français n'en peuvent plus de voir leurs paysages défigurés. Veut-on devenir un pays laid?

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.



**De:** pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr  
**Envoyé:** mardi 24 septembre 2019 13:29  
**À:**  
**Objet:** Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

**Indicateur de suivi:** Assurer un suivi  
**État de l'indicateur:** Avec indicateur

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS - LEBUCQUIERE, BERTINCOURT, HAPLINCOURT et VELU

-----  
Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**  
*Hanot elise*

**Adresse de messagerie:**  
*Hanot.elise@gmail.com*

**Sujet:**  
*Implantation des eoliennes*

**Message:**  
*Je pense qu'il serait bien de faire des enquêtes et référendum et de consulter les habitants avant de mener de tels projets car si à court termes les communes et ceux qui vendent leurs terres sont gagnants comment ça va se passer quand il faudra les démonter et qu'elles seront obsolètes, ça ne rapporte rien aux entreprises françaises, ce n'est en rien écologique quand on voit les terres sacrifiées, les mètres cubes de béton coulés... xavier Bertrand devait y mettre fin que fait il*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

**De:** pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr  
**Envoyé:** mardi 24 septembre 2019 14:25  
**À:** |  
**Objet:** Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

**Indicateur de suivi:** Assurer un suivi  
**État de l'indicateur:** Avec indicateur

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS - LEBUCQUIERE, BERTINCOURT, HAPLINCOURT et VELU

-----  
Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**  
Philippe PETIT

**Adresse de messagerie:**  
ptt.phil@yahoo.fr

**Sujet:**  
Projet éolien pars Les paquerettes

**Message:**  
*Je me permets de donner ma contribution a cette enquête simplement pour dire que je suis favorable à ce projet. En effet je préfère voir des éoliennes dans le paysage et diminuer le nombre de centrale nucléaire qui elle ont un impacte sur notre environnement et aussi laisser des trace dans nos sols pour longtemps.*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

**De:** pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr  
**Envoyé:** mercredi 25 septembre 2019 10:55  
**À:**  
**Objet:** Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

**Indicateur de suivi:** Assurer un suivi  
**État de l'indicateur:** Avec indicateur

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS - LEBUCQUIERE, BERTINCOURT, HAPLINCOURT et VELU

-----  
Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**  
*Bruno Corman*

**Adresse de messagerie:**  
*b.corman@saging.com*

**Sujet:**  
*Protection de la faune du Bois de Vêlu*

**Message:**

*Le groupement forestier du Bois de Vêlu, dont je suis le gérant, a obtenu la certification de gestion durable PEFC. A ce titre, depuis plusieurs années nous multiplions les actions en faveur du développement de la faune et particulièrement des oiseaux sédentaires ou migrateurs. Il s'agit notamment de planter des espèces d'arbres susceptibles de nourrir les oiseaux tels que merisiers, pommiers, poiriers à bois, de laisser des arbres morts sur pieds ou à terre, de créer des sapinières comme abris hivernaux, de maintenir des mares d'eau l'été, de compléter l'alimentation des oiseaux l'hiver par un agrainage, etc. Comme le montre les différentes visites organisées ces derniers temps par des sociétés ornithologistes, ces actions ont un certain succès aussi bien sur les populations d'oiseaux nocturnes que diurnes, migrateurs compris. Aussi, je trouve navrant de voir un projet d'éoliennes entourant le Bois de Vêlu qui risque de réduire à néant tous ces efforts par la pollution engendrée. Il s'agit bien entendu du bruit, des mouvements mécaniques, des vibrations, des éclairages nocturnes... La région ne manquant pas de plaines, il me semblerait souhaitable de déplacer ce champs d'éoliennes loin des espaces boisés engagés dans une démarche de certification de gestion durable incluant l'environnement et le développement des populations d'oiseaux dont on connaît la baisse drastique en Europe ces dernières années.*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

**De:** pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr  
**Envoyé:** jeudi 26 septembre 2019 10:31  
**À:**  
**Objet:** Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS - LEBUCQUIERE, BERTINCOURT, HAPLINCOURT et VELU

-----  
Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

**Adresse de messagerie:**

uvellierp@orange.fr

**Sujet:**

*parc eolien du sud artois*

**Message:**

*En tant que propriétaire sur Haplincourt et lebuquiére,j'ai bien été informé sur le projet d'exploitation du parc éolien du sud Artois.*

*Je suis favorable à ce projet*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

**De:** pref62@hebergement2.interieur-gouv.fr  
**Envoyé:** jeudi 26 septembre 2019 19:39  
**À:**  
**Objet:** Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.pas-de-calais.gouv.fr"

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document SAS PARC EOLIEN DU SUD ARTOIS - LEBUCQUIERE, BERTINCOURT, HAPLINCOURT et VELU

-----  
Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**  
*Berthelot Frederic*

**Adresse de messagerie:**  
*frederic.berthelot@lhotellier.fr*

**Sujet:**  
*Avis a l'attention de M.Michel RICHARD*

**Message:**  
*Bonjour,*

*N'ayant malheureusement pu me rendre sur une de vos permanences, je tiens par la présente apporter mon soutien au projet de la ferme eolienne du SUD ARTOIS située sur le territoire de la commune LEBUCQUIERE(entre autre).*

*En effet, il faut noter que les investissements des acteurs de l'éolien permettent à mon entreprise(pour ma seule agence STPA) de faire travailler 15 personnes à temps pleins et permettre à une vingtaine d'acteur locaux(agriculteurs, TP)d'opérer sur une période de 6 mois à temps plein!*

*Merci et bravo à tous les acteurs du monde de l'éolien pour leur implication dans le développement des Energies renouvelables  
Bien cordialement*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

**Démat 1****Informations générales** —

Date de dépôt 30/08/2019 15:16

Provenance Registre électronique ▼

Enquête Projet Eolien du Sud-Artois ▼

IP 80.215.40.226

Cliquez  
ici pour  
imprimer  
la page

**Statistiques** —

0 visites  
0 visiteurs

**Contributeur** —

Nom PLU

Prénom jean claude

Email jeanclaude.plu@hotmail.fr

Organisme Organisme

**Adresse**

C. postal 62175

Ville Boiry-Sainte-Rictrude

📍 Détails

**Contribution** —

N° @1

Anonymat Avis public ▼

**Objet** Non a ce nouveau projet

**Précision  
localisation**

**Contribution** bonjour Stop a l'eolien dans les Hauts de France. Il faut arreter cette supercherie deguisee ecole sous le chapitre developpement durable. Trop c'est trop...nos territoires, et leurs habitants n'en veulent plus.

aujourd'hui et apres 6 jours sans vent pas une eolienne n'est productive ! Cherchez l'erreur !!

Anonymiser le contenu de la contribution pour la publication

**Pièce(s)  
jointe(s)**

Il n'y a pas de pièce jointe à cette observation.

**Traitement par les commissaires enquêteurs**

**Publication** Non publié ▼

**Type ?** Aucune sélection ▼

**Orientation** ▼

**Argumenté ?** Non argumenté

**Proposition ?** Non

Précision proposition

Propositions



Nouvelle proposition

Pétition



Nouvelle pétition

Nombre de pétitionnaires

Réponse par MOA

Non

Intérêt de la contribution



Traitement de la contribution

A traiter

Historique

Historique instruction

Historique général

Historique

vendredi 30 août 2019



Dépôt

⌚ 15:08

Début du dépôt (formulaire)



Dépôt

⌚ 15:16

Enregistrement de la contribution



## Démat 2

## Informations générales

-

Date de dépôt  
10/09/2019 13:27

Provenance  
Registre électronique

▼

Enquête  
Projet Eolien du Sud-Artois

▼

IP  
86.208.188.165

Cliquez  
ici pour  
imprimer  
la page

## Statistiques

-

9 visites  
4 visiteurs

## Contributeur

-

Nom  
Doucy

Prénom  
J-Louis

Email  
jean-louis.doucy@nordnet.fr

Organisme  
Organisme

Adresse

C. postal  
Code postal

Ville  
Ville

## Contribution

-

N°  
@2

Anonymat  
Avis public

▼

**Objet**      Projet Eolien du Sud-Artois

**Précision  
localisation**

**Contribution**

Et pourquoi ?

Parce que l'éolien est une source d'énergie non pilotable qui dépend uniquement du bon vouloir du vent.

Production intermittente et aléatoire, elle n'a pas vocation à se substituer aux sources d'énergies conventionnelles.

Le 22 mars 2019 à 11H 30 la production nationale du parc éolien s'établissait à 110 MW (données RTE).

L'éolien n'a évidemment pas la fiabilité nécessaire pour se substituer aux énergies conventionnelles et nucléaire.

Arrêtons le massacre.

Trop c'est trop.

Anonymiser le contenu de la contribution pour la publication

**Pièce(s)  
jointe(s)**

Il n'y a pas de pièce jointe à cette observation.

**Traitement par les commissaires enquêteurs**

**Publication**      Publié

**Type ?**      Aucune sélection

**Orientation**

**Argumenté ?**

Non  
argumenté

**Proposition ?**

Non

Précision  
proposition

Propositions



Nouvelle  
proposition

Pétition



Nouvelle  
pétition

Nombre de  
pétitionnaires

Réponse par  
MOA

Non

Intérêt de la  
contribution



Traitement  
de la  
contribution

A  
traiter

Historique

Historique instruction

Historique général

Historique

mardi 10 septembre 2019



Historique

🕒 15:45

Email confirmé par l'utilisateur



Dépôt

🕒 13:14

Début du dépôt (formulaire)



Dépôt

🕒 13:27

Enregistrement de la contribution

---

**Informations générales** —**Démat 3**

**Date de dépôt** 10/09/2019 15:52

**Provenance** Registre électronique ▼

**Enquête** Projet Eolien du Sud-Artois ▼

**IP** 2a01:cb0c:83c3:100:c922:b8c1:616a:f593

Cliquez  
ici pour  
imprimer  
la page

---

**Statistiques** —

● 8 visites  
3 visiteurs

---

**Contributeur** —

**Nom** CHOPIN

**Prénom** Marie Andrée

**Email** marie-andree.chopin@orange.fr

**Organisme** APNEHS de la Tortille et de la Cologne

● **Adresse**

**C. postal** Code postal

**Ville** Ville

---

**Contribution** —

**N°** @3

**Anonymat** Avis anonyme ▼

**Objet**      Projet éolien du Sud-Artois

**Précision  
localisation**

**Contribution** Hauts-de-France. Nous avons suffisamment donné par la ▲  
prolifération anarchique, "chez nous", (Heudicourt : 1er  
parc de la Somme et 2ème des H-de-F) de ces machines  
pour un "rendement moindre", puisque leur production ne  
dépend que de la volonté du vent. D'autre part, il faut  
aussi préciser, qu'avant de pouvoir admirer le paysage  
(joli) du haut de ces machines, notamment, lors de leur  
visite !!! est établi le socle de 900m3 de béton, ferraille sur  
lequel elles sont érigées et qui provoque la "pollution de la  
Terre" (sacrée) ainsi que les câbles qui la traversent pour  
acheminer la production "où" ??? .....Que d'argent  
dépensé pour un pourcentage si mince en soi-disant  
énergie propre ! C'est tout simplement "UN SCANDALE",  
une "GABEGIE" que nous ne pouvons cautionner....Cela  
suffit.....Notre cadre de vie est pollué de tout côté, notre  
belle France défigurée par ces "monstres" loin d'être  
gracieux. Nous n'en voulons plus et disons "haut et fort"  
STOP ! TROP c'est TROP ON SE MOQUE DE LA  
POPULATION DES CAMPAGNES.      Merci de prendre mon  
humble avis en considération. ▼

Anonymiser le contenu de la contribution pour la publication

**Pièce(s)  
jointe(s)**

Il n'y a pas de pièce jointe à cette observation.

## Traitement par les commissaires enquêteurs

**Publication**      Publié ▼

**Type ?**      Aucune sélection ▼

**Orientation** ▼

**Argumenté ?**      Non  
argumenté

**Proposition ?**      Non

Précision  
proposition

Propositions



Nouvelle  
proposition

Pétition



Nouvelle  
pétition

Nombre de  
pétitionnaires

Réponse par  
MOA

Non

Intérêt de la  
contribution



Traitement  
de la  
contribution

A  
traiter

 Historique

Historique instruction

Historique général

Historique

mardi 10 septembre 2019



Historique

🕒 17:55

Email confirmé par l'utilisateur



Dépôt

🕒 15:18

Début du dépôt (formulaire)



Dépôt

🕒 15:52

Enregistrement de la contribution

## Informations générales

-

**Démat 4**

Date de dépôt  
10/09/2019 22:27

Provenance  
Registre électronique

▼

Enquête  
Projet Eolien du Sud-Artois

▼

IP  
2a01:cb0c:528:f700:f409:bade:a7ef:3db0

Cliquez  
ici pour  
imprimer  
la page

## Statistiques

-

0 visites  
0 visiteurs

## Contributeur

-

Nom  
PLU

Prénom  
Jean Claude

Email  
jeanclaude.plu@hotmail.fr

Organisme  
Organisme

Adresse

C. postal  
62175

Ville  
Boiry-Sainte-Rictrude

[📍 Détails](#)

## Contribution

-

N°  
@4

Anonymat  
Avis public

▼

**Objet** Opposition à ce projet éolien..

**Précision  
localisation**

**Contribution** Monsieur le Préfet, Monsieur le Commissaire enquêteur,

Par ce message je souhaite vous faire part de ma profonde opposition à cet énième projet éolien dans notre territoire.

Trop c'est trop ! ASSEZ. CESSONS DE POLLUER NOS PAYSAGES ! Quels territoires va t on laisser aux générations futures?

L'Allemagne Pays précurseur fait marche arrière et nous nous continuons à marcher vers le mur...

C'est invraisemblable..... Arrêtons ce désastre économique et écologique

L'éolien N'apporte rien de positif si ce n'est que de gonfler artificiellement le prix de l'électricité ce qui aura pour effet d'appauvrir des populations.

Stop dans les hauts de France et partout dans l'hexagone !!

Anonymiser le contenu de la contribution pour la publication

**Pièce(s)  
jointe(s)**

Il n'y a pas de pièce jointe à cette observation.

## Traitement par les commissaires enquêteurs

**Publication** Non publié ▼

**Type ?** Aucune sélection ▼

**Orientation** ▼

**Argumenté ?** Non argumenté

**Proposition ?** Non



Précision proposition

Propositions



Nouvelle proposition

Pétition



Nouvelle pétition

Nombre de pétitionnaires

Réponse par MOA

Non

Intérêt de la contribution



Traitement de la contribution

A traiter

Historique

Historique instruction

Historique général

Historique

mardi 10 septembre 2019



Dépôt

⌚ 22:14

Début du dépôt (formulaire)



Dépôt

⌚ 22:27

Enregistrement de la contribution

la page 5 ne figure pas sur ce document

26/09/2019



Vice-Président  
de  
l'ASAPE

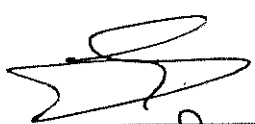
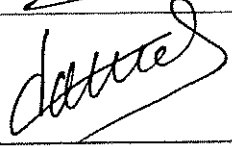

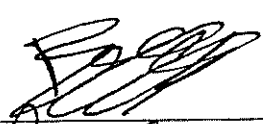
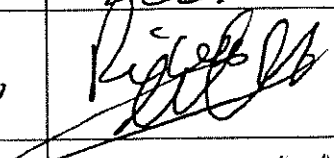
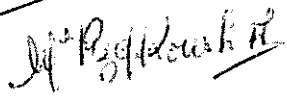
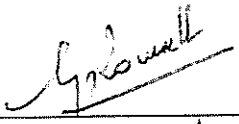

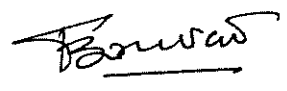
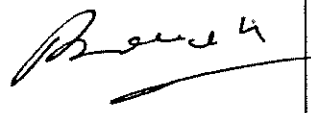
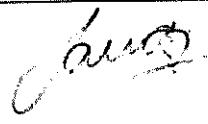
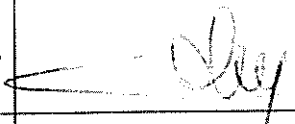
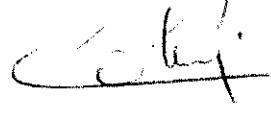
**Pétition**

Pétition déposée  
le 26/09/19.

**Projet**  
**Parc éolien du SUD**  
**ARTOIS**

**ASAPE**

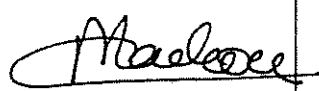

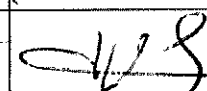


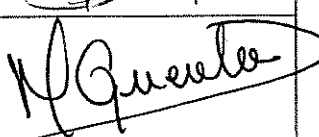
Nous soussignés, nous nous opposons au projet de construction du parc éolien du Sud Artois, considérant que l'arrivée des huit machines et des trois postes de livraison prévus enclaverait définitivement notre territoire déjà fortement impacté.

Nom	Prénom	Adresse	Code postal	Ville	signature
BUISSET	Christian	1 rue de l'Eglise	62124	VELU	
TOURNANT	Dominique	38 rue Notre Dame	62124	Beaumontz les Cambrai	
M <sup>me</sup> Indira		5 rue de Beaumontz	62124	VELU	
MAURICE H. Bomy	Jamick	3 rue d'Haplincourt	62124	VELU	
Rico	Valerie	Rue d'Haplincourt	62124	VELU	
Rzepkusk	Aline	11 rue de Bertincourt	62124	VELU	
Ronnelle	Germaine	1 Rue de Velle	62124	Bertincourt	
Ronnelle	Gérard	1 Rue de Velle	62124	Bertincourt	
Bouvat	Thérèse	1 rue d'Haplincourt	62124	VELU	
BOUVET	Jocelyne	1 rue d'Haplincourt	62124	VELU	
SAWAGE Didier	Didier	1 Bis Avenue du Commerce	62124	VELU	
COLCY	Claudette	7 rue le Buisson Neige	62124	Beaumontz les Cambrai	
COLCY	daniel	7 rue le Buisson Neige	62124	Beaumontz les Cambrai	

Nous soussignés, nous nous opposons au projet de construction du parc éolien du Sud Artois, considérant que l'arrivée des huit machines et des trois postes de livraison prévus enclaverait définitivement notre territoire déjà fortement impacté.

Nom	Prénom	Adresse	Code postal	Ville	signature
Bouvet	Françoise	1 rue d'Haplicourt	62124	VELU	Bouvet
Leclercq	Joane	rue de l'Eglise	62124	VELU	Leclercq
Bachet	Alain	Ft. Turs d'Artois	62124	VELU	Bachet
Menut	Berthe	5 rue du Fossé	62124	VELU	Menut
BOUVET	Jean-François	1, rue d'Haplicourt	62124	VELU	Bouvet
GUEANT	Michelle	3 rue de Bertincourt	62124	VELU	Gueant
Gueant	Michel	3, rue de Bertincourt	62124	VELU	Gueant
LEPLOMB	Mirek	8, rue de l'église	62124	VELU	Leplomb
LECOQ DRAÏTE Michelle	Michelle	3 rue de l'Eglise 62124 Velu	62124	VELU	LeCoq
LECOQ Francis	Francis	9 rue de l'Eglise	62124	Velu	LeCoq
LECOQ Antoine	Antoine	9 rue de l'Eglise	62124	Velu	LeCoq
LECOQ Damien	Damien	5 rue de l'église	62124	Velu	LeCoq
SCIMIA	Dorothee	5 rue de l'église	62124	Velu	Scimia

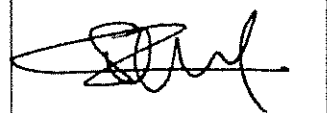
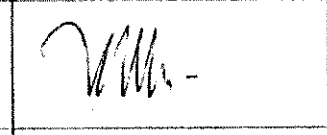
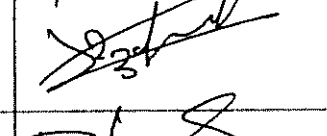
Nous soussignés, nous nous opposons au projet de construction du parc éolien du Sud Artois, considérant que l'arrivée des huit machines et des trois postes de livraison prévus enclaverait définitivement notre territoire déjà fortement impacté.

Nom	Prénom	Adresse	Code postal	Ville	signature
MACKOW	M. Christine	4 rue de Bapaume	62124	HAPLIN COURT	
NACHON	Caroline	ne de Bapaume	62124	HAPLIN COURT	
Warrenbourg	Christiane	3 rue d'Anfer	62124	HAPLIN COURT	
FATIEN	Chantal	95 Rue de Bapaume	62124	HAPLIN COURT	
Bidart	Fannie	15, Rue Notre-Dame	62124	Beaufort les Cal	
Queuteu	EMM	3, Rue Transcart	62124	Barastre	



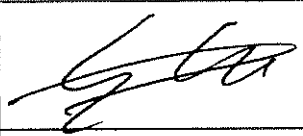

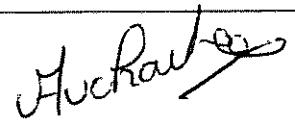
Nous soussignés, nous nous opposons au projet de construction du parc éolien du Sud Artois, considérant que l'arrivée des huit machines et des trois postes de livraison prévus enclaverait définitivement notre territoire déjà fortement impacté.

Nom	Prénom	Adresse	Code postal	Ville	signature
Capron	Maigline	33 rue d'Esphincourt	62124	Beugny	Capron
Beau	Annette	25 Rue Notre Dame	62124	Beaumont-la-Croix	<del>Beau</del>
Rica	Gaëline	5 Rue d'Enfer	62124	Rupaucourt	<del>Rica</del>
Bevoit	Sylviane	7 Rue de Péronne	62124	NEUVILLE-POURSONVAL	Bevoit
Meguinon	Alexandra	17 rue de Famicourt	62159	Vaube-Vaucourt	<del>Meguinon</del>
Corbecq	Reine Marie	3 rue Sackary	62124	Berthincourt	Corbecq
Romel	Grégory	6, impasse de la Citadelle	62121	Homelpincourt	<del>Romel</del>
DUSAUTOY	MARINE	473 Petit Chemin de Bapaume	62194	BERTINCOURT	<del>DUSAUTOY</del>
CAILLE	GEOFFREY	473 Petit Chemin de Bapaume	62124	BERTINCOURT	Caille
LECOINTE	Lucia	1 Bis Avenue du château	62124	VELU	Lecoiff
CAUDROIT	Michol	4 Rue d'Esphincourt	62124	VELU	<del>CAUDROIT</del>
CAILLERETZ HUGUES,		MAUREILLAS	66480		<del>CAILLERETZ</del>
CAILLERETZ Véronique		Moureillas	66480		Caillieret

Nous soussignés, nous nous opposons au projet de construction du parc éolien du Sud Artois, considérant que l'arrivée des huit machines et des trois postes de livraison prévus enclaverait définitivement notre territoire déjà fortement impacté.

Nom	Prénom	Adresse	Code postal	Ville	signature
LABROUSSE	Jérome	2 rue de l'Eglise	62124	Vélu	
COCHERY	Sophie	10 rue Copernic	75116	PARIS	
LABROUSSE	Charlène	55 bd des Belgiques	75008	PARIS	
LARVICHE	Jean Baptiste	45, rue Condorcet 75017 PARIS	75017	PARIS	
LARVICHE	Florence	45, rue Condorcet	75017	PARIS	
LABROUSSE et P. LEC	Jeanne	55 bd des Belgiques	75008	PARIS	
RZEPKOWSKI	Lucien	5, rue de Bertincourt	62124	VÉLU	
RZEPKOWSKI	Véronique	5 rue de Bertincourt	62124	VÉLU	

Nous soussignés, nous nous opposons au projet de construction du parc éolien du Sud Artois, considérant que l'arrivée des huit machines et des trois postes de livraison prévus enclaverait définitivement notre territoire déjà fortement impacté.

Nom	Prénom	Adresse	Code postal	Ville	signature
COVILLIET	Christophe	3, Rue de l'église	62124	VELU	
CAUPIN	Manicé	3 rue de l'église	62124	VELU	
KOZALKOWSKI	Eddy	6 Rue de Berwincoart	62124	VELU	
AUCHART	J Pierre	4 Rue de Beauvillers	62124	VELU	
Auchart	Annick	4 Rue de Beauvillers	62124	VELU	
BUISSET	Brigitte	1, rue de l'Eglise	62124	VELU	